

Lettre Mensuelle



http://apca-asso.fr

Avril 2025

Evolution de la jurisprudence

Le travail de la FED et des nombreuses associations n'est pas vain : des jugements prennent désormais en compte l'intérêt des habitants et de l'environnement, ainsi :

- Le 7 avril 2025, le tribunal correctionnel de Montpellier a condamné la société EDF Renouvelables et 9 de ses filiales, ainsi que son représentant légal M. Bruno BENSASSON, pour avoir détruit illégalement de nombreux oiseaux et chauves-souris protégés dans le cadre de l'exploitation des 31 éoliennes du causse d'Aumelas
- Le 3 avril, la Cour d'Appel administrative de Nancy a annulé l'autorisation de construction d'un parc de 63 éoliennes du Mont des Quatre Faux (Ardennes), le plus grand projet terrestre en France

Fédération Environnement Durable : PPE 3 : Programmation Pluriannuelle de l'Energie 3 qui fixe les objectifs en matière de production électrique.

Un rejet qui fait l'unanimité, les voix sont désormais nombreuses et concordantes :

- L'Académie des sciences qualifie la PPE3 d'incohérente, irréaliste et nuisible.
- Plus de 160 sénateurs en ont publiquement demandé la révision.
- Le Haut Conseil pour le Climat pointe lui aussi les failles techniques et budgétaires du dispositif.³
- Les médias nationaux révèlent le gouffre économique de ces choix idéologiques. Ainsi pour le Point, la facture d'électricité des Français pourrait doubler d'ici 2035, et augmenter de plus de 30 % pour les entreprises. Cette flambée n'est ni accidentelle ni inévitable : elle résulte d'un choix stratégique délibéré, fondé sur une vision erronée et idéologique de la transition énergétique
- De nombreux groupes d'experts dont ceux de la Fédération Environnement Durable⁵, de la Fondation Concorde⁶, du CEREME⁷, du HCEA⁸, du PNC⁹ ainsi que des personnalités reconnues internationalement comme Bernard Accoyer ancien président de l'assemblée Nationale, François Goulard ancien ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche, André Merlin¹⁰ Président Fondateur de RTE, Henri Proglio ancien Président d'EDF, Stéphane Piednoir Sénateur Président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, dénoncent depuis des mois ces orientations.
- Le Président du Senat a exigé un débat parlementaire sur la politique énergétique

Face à une opposition générale à l'exception des quelques esprits qui confondent idéologie et sciences, le gouvernement a cédé et a prévu d'organiser un débat à l'Assemblée nationale (sans vote!)

APCA

- L'APCA a candidaté auprès du préfet pour siéger à la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages, et des Sites) et à la CDPENAF (Commission Départementale de Préservation des Espaces, Agricoles et Forestiers).
- L'APCA a transmis aux mairies de CC de la Côte d'Albâtre d'un projet convention de refuge de chauves-souris proposée par la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères afin de les protéger.
- Des membres du bureau de l'APCA, ainsi que des représentants d'autres associations ont rencontré le 27 février Robert Lebourgeois éde la Xème circonscription qui soutient notre combat.
- Prochaine assemblée générale : A noter sur vos agendas

Saint-Pierre-le-Viger / La Gaillarde : renouvellement du parc existant : les travaux ont commencé. Une illustration d'un modèle économique aberrant



- Aucune entreprise locale
- Du matériel étranger
- Les profits pour les fonds d'investissement étrangers et les promoteurs parisiens.
- Un financement avec nos impôts
- Un prix de l'électricité en hausse
- Les nuisances pour les riverains
- Un bilan CO2 global négatif
- La fragilisation du parc nucléaire à qui on impose une intermittence
- Une perte de notre souveraineté énergétique

Parc de Drosay - Sasseville :

Le mémoire a été complété par un nouveau photomontage réalisé par un professionnel Monsieur Miserey reconnu par la CAA de Douai. Cette pièce complémentaire est de nature à démontrer « une atteinte excessive à la commodité du voisinage", comme l'estimait le rapporteur public du Tribunal administratif de Nantes "les contours de cette notion ont évolué" face à la multiplication des projets et à "l'hostilité croissante de la population".

Projet Gerponville Bertreville Theuville:

La manifestation de l'APCA et du groupe des référents du projet de BGT du 22 février a remporté un grand succès et a fait l'objet d'une bonne couverture par la presse locale

Une lettre des maires Bertreville, Bertheauville Theuville, Gerponville et Ouainville a été transmise à Robert Lebourgeois député de la Xème circonscription de la Seine Maritime pour lui rappeler l'opposition des communes au projet. Ce courrier a reçu un accueil très favorable.

Projet de Brametot-Autigny:

Un constat d'huissier a été établi sur le site susceptible de recevoir le parc éolien pour apporter le moment venu les preuves des nuisances occasionnées

Projet Fultot:

L'APCA a transmis un courrier à la Préfecture pour lui exposer les risques liés au projet Le peu de rigueur du promoteur SEIDER a été lourdement sanctionné par la MRAe (autorité environnementale) de Normandie. Elle a émis un avis très réservé sur le projet d'implantation de 5 éoliennes sur les communes de Bondeville, Lindebeuf, Ourville l'Abbaye et Vibeuf. Le dossier présentait de graves lacunes en termes de méthode et sur le fond.

Les promoteurs encouragés et subventionnés par l'Etat continuent leur prospection dans notre région, des nouveaux projets sont à l'étude, notamment :

- o ERG Développement sur les parcelles allant de Crasville-la-Rocquefort au Bourg Dun.
- o Sur la commune de Sassetot-le-Mauconduit entre Briquedalle et le Hêtre

Faites adhérer vos proches, amis et voisins
Plus nous serons nombreux, mieux nous serons écoutés
http://apca-asso.fr